

## DÉCEPTION

L'Épiscopat de Grande-Bretagne a répondu à la pathétique adjuration des Cardinaux de France « les suppliants d'obtenir que soient épargnées, avec un soin plus attentif, les populations étrangères à la guerre ». C'est une amère déception, faut-il le dire ? que nous apporte sa réponse, encore que celle des faits — le redoublement du terrorisme aérien contre notre pays — nous en est préparés.

Il ne nous en est pas moins douloureux de constater, avec S. Em. le cardinal Gerlier, que l'appel cardinalice français, « écho de celui qu'avait fait entendre la voix auguste du Souverain Pontife, n'a pas été entendu de ceux qui pouvaient lui donner une efficacité bienfaisante ».

Certes, nous ne doutons pas que les archevêques et évêques britanniques aient été « émus », comme ils le déclarent, par le message qui leur fut adressé. Et nous sommes sensibles à la promesse qu'il nous font de « prières officielles et abritées », selon l'expression d'un confrère. Pour le reste, il ne nous appartient pas d'apprécier leur attitude, qui est, si l'on ose dire, une attitude dictée, imposée par une volonté « supérieure », d'ordre politique. C'est là matière au jugement de Dieu seul.

Cependant, nous remarquerons que c'est au moment où l'on nous assure que « les pilotes britanniques ont déjà reçu des instructions pour que des précautions soient prises afin de réduire au minimum les risques de mort courus par les populations et d'épargner les édifices sacrés », c'est à ce moment-là que nous avons à déplorer — proportion jamais atteinte jusqu'alors — 5.021 morts et 3.602 blessés en l'espace de six jours ; c'est à ce moment-là que nous avons à déplorer la mutilation des cathédrales de Tours et d'Orléans, de vénérables églises à Valenciennes et à Tonnerre et de nombre d'autres sanctuaires de notre foi ; c'est à ce moment-là que se multiplient les attaques contre nos trains de voyageurs.

Quant aux considérations d'ordre militaire invoquées pour justifier la continuation des bombardements, des experts militaires de bonne foi anglo-américains ont fait justice de ce « triste prétexte », suivant le mot de Mgr Bornet, auxiliaire pour St-Étienne de l'archevêque de Lyon, dont, pour conclure, nous retiendrons ce cri de révolte et d'indignation : « Quand la guerre aboutit à de telles dévastations, à de tels massacres, elle est plus qu'inhumaine ; elle devient la honte même de l'humanité. » Nous nous refusons à croire qu'en leur for intérieur, les archevêques et évêques de Grande-Bretagne, en tant que représentants du Catholicisme, puissent penser autrement.

## UNE TENTATIVE DE DÉBARQUEMENT anglo-américaine sur les côtes de Normandie

Aux premières heures de la journée de mardi vers minuit les forces anglo-américaines sous les ordres du général Eisenhower ont commencé d'importantes opérations de débarquement contre la côte française de la Manche ; le long du littoral du Calvados ; du Havre ; de Cherbourg.

Il s'agit là d'une opération amphibie de grand style menée par des forces navales et aériennes importantes. Le centre de gravité des combats semble être la région de Caen et le secteur de la Vire.

En même temps que se déroulait l'opération le long de la côte de la basse Normandie de violents bombardements aériens étaient effectués dans la région de Calais et de Dunkerque. La D.C.A. allemande a riposté aussitôt mais jusqu'à présent on ne signale aucun atterrissage allié dans ce secteur.

## LE MARECHAL DE FRANCE chef de l'Etat s'est rendu à Lyon pour saluer les victimes du dernier bombardement anglo-américain.

Le Maréchal de France, chef de l'Etat, est parti de Vichy ce matin, à 8 h, pour Lyon, où il est allé saluer les blessés du dernier bombardement anglo-américain.

## Le bilan du bombardement de Marseille

A la suite des décès survenus dans les hôpitaux et la découverte de nouveaux corps sous les décombres, le nombre des morts du bombardement de Marseille s'élève maintenant à 1.412. On compte en outre 90 disparus. Le nombre des blessés encore en traitement est de 652 ; 28.700 cartes de sinistrés ont été distribuées.

## En peu de mots...

- Pour avoir frappé à coups de poing le régisseur du film « Vautrin », M. Eugène Vanhooeck, mutilé de guerre, l'artiste de cinéma M. Michel Simon a été condamné à 8 jours de prison avec sursis et 2.400 fr. d'amende.
- On annonce la mort du général Marjoux, gouverneur des Invalides, décédé à l'Hôtel des Invalides, à l'âge de 80 ans.
- Samedi, 85 prisonniers rapatriés sont arrivés à Compiègne.
- On annonce d'Alger l'arrestation de M. André Mallarmé, ancien ministre.
- On apprend que l'ancien roi d'Italie, Victor-Emmanuel, aurait eu une attaque d'apoplexie dans sa résidence forcée de Cave-de-Tierras, près de Naples. Son état est très grave étant donné son âge.

## COMMUNIQUE ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

Malgré l'offre du commandement allemand de ne pas inclure Rome dans les combats afin de sauvegarder les trésors artistiques de la ville, des formations de blindés américains ont pénétré le 4 juin, vers midi, jusque dans le centre de la cité pour tenter de s'emparer des ponts sur le Tibre. Il en est résulté des combats de rues acharnés qui durent encore hier soir.

En raison de cette attitude de l'ennemi, il était inévitable que Rome devint champ de bataille malgré les intentions clairement exprimées par les Allemands.

Le commandement allemand va encore s'efforcer de limiter les combats dans Rome et autour de celle-ci au minimum exigé par la conduite des opérations.

Au nord-est de la ville, de violents combats sont en cours contre de puissantes formations d'assaut ennemies. Les formations de D.C.A. du général d'aviation, chevalier von Pohl, se sont particulièrement distinguées lors des durs combats au sud de Rome.

Dans la région de Cave et au sud-est de cette ville, au sud de Guarino et au nord de Rosa, nos troupes ont repoussé de puissantes attaques ennemies, soutenues par des chars et des avions de bataille. L'adversaire a subi des pertes. La 71<sup>e</sup> division d'infanterie commandée par le général Raapke s'est particulièrement distinguée au cours des durs combats de ces dernières semaines.

La nuit dernière, des avions torpilleurs italiens ont attaqué des navires dans la baie de Gibraltar. Quatre cargos, jaugeant au total 30.000 tonnes, ont été gravement endommagés et deux autres touchés.

Dix-neuf avions ennemis ont été abattus par la D.C.A. de l'aviation, la chasse et la D.C.A. de marine, au cours d'incursions effectuées par les formations de bombardiers américains sur le nord de l'Italie et au-dessus du front.

En mer Eadé, un chasseur de sous-marin allemand a coulé un sous-marin ennemi.

Sur le front de l'Est, au nord-ouest de Jassy, l'attaque des troupes germano-roumaines a continué à gagner du terrain, malgré une violente réaction ennemie et des contre-attaques répétées. De puissantes formations d'aviation germano-roumaines sont intervenues sans cesse et avec efficacité et ont anéanti en combats aériens quarante-deux avions ennemis.

Dans le golfe de Finlande, au cours de plusieurs combats de nuit, des forces de protection de la marine de guerre ont coulé quatre vedettes rapides soviétiques et fait des prisonniers. La nuit dernière, des avions britanniques isolés ont jeté des bombes sur Cologne.

## POUR LES BATTAGES

MM. les agriculteurs du département sont avisés qu'il ne sera pas fait, cette année, de consultation individuelle des producteurs de céréales, afin de connaître leur préférence, quant au choix de leur entrepreneur de battages pour la campagne. Les plans de battage de la campagne 1943 resteront, en effet, en vigueur.

Cependant, ceux des exploitants qui désirent changer d'entrepreneur sont invités à écrire directement à M. l'ingénieur du Génie rural, rue des Cadourques, à Cahors, pour lui indiquer :

- le nom de leur entrepreneur de la campagne 1943 ;
- le nom de celui qu'ils désirent pour la prochaine campagne ;
- le motif de ce changement.

Il sera tenu compte de cette préférence dans la mesure compatible avec la nécessité d'économiser les moyens de force motrice.

Ces demandes ne pourront être examinées par M. l'ingénieur du Génie rural que si elles lui parviennent avant le 10 juin, dernier délai.

## Aux épiciers grossistes et détaillants du Lot

Le Directeur départemental du Ravitaillement général du Lot communique :

Une information de M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement me fait connaître que le ticket d'approvisionnement du 2<sup>e</sup> semestre 1944 suivant a été égaré : ticket de sucre de 100 gr. n° 27.108.

Les commerçants intéressés sont avisés qu'opposition est faite sur ce ticket et qu'ils devront me rendre compte d'urgence au cas où celui-ci viendrait à leur être présenté.

## Prix d'économie rurale

Un crédit de 12.000 francs est ouvert en 1944 par le Ministère de l'Agriculture en vue de l'attribution de prix qui pourront être décernés aux meilleurs mémoires présentés sur le sujet suivant : « L'évolution économique d'une commune rurale ».

Toutes les personnes s'intéressant aux questions d'histoire agricole de géographie régionale et économique sont invitées à y prendre part. Elles obtiendront tous renseignements utiles sur le règlement du concours et notamment la présentation des mémoires en écrivant, pour le Lot, à la Direction des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors.

## Enregistrement

M. Jaubert, garde-magasin à la Direction de l'Enregistrement de La Rochelle, est nommé contrôleur de la Comptabilité à la Direction de Cahors.

## Chronique du Lot CAHORS

### LA CARTE DE TABAC DES PLANTEURS

Au 1<sup>er</sup> juillet prochain, les cartes de tabac spéciales des planteurs seront périmées. De nouvelles cartes seront délivrées en tenant compte du barème ci-dessous :

De 5 à 9 ares, une carte délivrée au 1<sup>er</sup> juillet ; de 10 à 19 ares, trois cartes, dont deux au 1<sup>er</sup> juillet et une à la livraison de la récolte ; de 20 à 29 ares, quatre cartes, dont deux au 1<sup>er</sup> juillet et deux à la livraison ; de 30 à 39 ares, cinq cartes, dont trois au 1<sup>er</sup> juillet et deux à la livraison.

De 40 à 59 ares, six cartes, dont trois au 1<sup>er</sup> juillet et trois à la livraison ; de 60 à 79 ares, sept cartes, dont quatre au 1<sup>er</sup> juillet et trois à la livraison ; de 80 à 99 ares, huit cartes, dont quatre au 1<sup>er</sup> juillet et quatre à la livraison ; un hectare et au-dessus, neuf cartes, dont cinq au 1<sup>er</sup> juillet et quatre à la livraison.

Dans les plantations de 30 ares et au-dessus, qui emploient un personnel étranger à la famille de l'exploitant, ce personnel, intéressé à la culture, recevra lui aussi un encouragement. En effet, le chef d'exploitation devra lui remettre le produit d'une ou plusieurs de ses cartes, selon les modalités ci-dessous :

De 30 à 39 ares, le produit d'une carte ; de 40 à 59 ares, le produit de deux cartes ; de 60 à 79 ares, le produit de quatre cartes ; un hectare et au-dessus, le produit de cinq cartes.

### RATIONNEMENT DU LAIT

A partir du 1<sup>er</sup> juin 1944, la ration de lait concentré sucré est fixée comme suit : Enfants âgés de 0 à 6 mois : 16 boîtes, enfants âgés de 6 à 9 mois : 20 boîtes.

Aux certificats médicaux adressés au Ravitaillement général à Cahors, devra être joint le coupon n° 0 du mois de juin.

La ration de lait concentré non sucré est fixée pour le mois de juin comme suit : Enfants âgés de 0 à 6 mois : 20 boîtes, enfants âgés de 6 à 9 mois : 22 boîtes.

### S.N.C.F.

#### Victimes du devoir

A la suite de la catastrophe de Conduché, nous communique, extrait du « Bulletin des Renseignements de la S.N.C.F. », les textes des citations individuelles à l'Ordre de la S.N.C.F. de malheureux cheminots qui trouvèrent la mort au cours du relevage du matériel :

— MM. Paulin Alphonse, inspecteur à Brive, Service M.T.I. ; Morel Robert, sous-ingénieur, chef de Section Voie, à Figeac ; Cure Maurice, chef de District à Cahors ; Marty Gilbert, piqueur à Toulouse ;

« Le 6 avril 1944, n'ont pas hésité à malgré le danger à faire la recon- naissance d'un train déraillé dans le tunnel de Conduché (Lot) et dont plusieurs wagons d'essence et de charbon étaient en flammes. Une explosion s'étant produite, ont trouvé la mort dans l'exécution de leur service. »

— MM. Lacombe Jean, cantonnier Voie, à St-Géry ; Borie René, cantonnier Voie, à Avombal ; Lacombe René, auxiliaire à St-Géry ; Alix Christian, auxiliaire à Vers ;

« Le 6 avril 1944, n'ont pas hésité à décharger des wagons d'un train déraillé dans le tunnel de Conduché (Lot) plusieurs wagons d'essence et de charbon étaient en flammes, pour tâcher de sauver une partie du matériel. Une explosion s'étant produite, ont trouvé la mort dans l'exécution de leur service. »

Nous renouvelons aux familles en deuil l'expression de nos plus sincères condoléances.

### Attention au « lathyrisme » !

Attention aux intoxications alimentaires, provoquées par l'absorption des « jarosses » et des « crecs », farineux toxiques qui amènent fréquemment le lathyrisme. C'est la Faculté qui nous jette ce cri d'alarme. Elle ajoute :

« Le lathyrisme frappe de dégénérescence le système nerveux, conduit rapidement à la paralysie des membres inférieurs et même à la mort. Le principe actif, probablement une albumine toxique, s'accumule dans l'organisme et les accidents peuvent apparaître, selon les quantités consommées, ou précocement ou après un certain temps. On a vu les troubles survenir deux ou trois mois après que le sujet eut cessé de consommer des jarosses. »

La Faculté nous dit encore qu'il ne faut consommer que des légumes secs parfaitement sains. On peut, en effet, avancer sans crainte que la multiplication actuelle des affections du système nerveux, polyneuropathies et spasmes vasculaires, auxquelles il est difficile d'attribuer une cause, une étiologie définie, ne sont pas sans liaison avec une alimentation déséquilibrée, certes, mais aussi toxique.

Qu'on se méfie donc des graines et farines vendues en dehors de tout contrôle régulier.

### Les grandes vacances dans l'enseignement secondaire

A titre exceptionnel et en raison des circonstances, les grandes vacances scolaires dans les établissements d'enseignement secondaire commenceront le 14 juin 1944, après les classes du soir.

### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU LOT

Séance du 25 mai 1944  
(suite)

**Jury National des marchés de guerre.** — M. le Président donne connaissance des accusés de réception de M. le Chef de l'Etat et de M. le Ministre des Finances, relatifs au vœu qui leur avait été adressé par la Chambre, demandant l'abrogation du décret du 25 août 1937, instituant un Jury National dont la mission est de demander aux titulaires de marchés de la guerre 1914-1918 de faire la preuve que chacun de ces marchés n'a pas fait l'objet d'un bénéfice égal ou supérieur à 10 pour 100 du montant des fournitures.

**Expéditions de truffes.** — La Chambre a adressé à la S.N.C.F. un vœu demandant que la truffe, qui est une denrée périssable aussi bien que la fraise, l'abricot et autres fruits, soit classée comme « denrée » et non comme « messagerie ».

**Tourisme.** — Le Comité de Tourisme de la Région de Limoges, auquel vient d'être rattachés sept cantons du nord du département du Lot, demande à la Chambre de lui attribuer une partie de la subvention qu'elle a votée en faveur du Comité de Tourisme de la Région de Toulouse.

M. le Président fait observer que notre Compagnie ayant pris, dès le début, nettement position contre le rattachement d'une partie importante de notre département à Limoges, il lui paraît difficile d'allouer une subvention au Comité de Tourisme de cette Région.

Après un échange de vues, auquel prennent part tous les membres, la Chambre charge son Président d'examiner cette question avec M. le Président du Comité de Tourisme de la Région de Toulouse.

**Statut des Chambres de Commerce et d'Industrie.** — M. le Président donne connaissance à ses collègues de la loi du 7 avril 1944 (J.O. du 21 avril 1944), relative aux Chambres de Commerce et d'Industrie.

Il signale, en outre, qu'un décret du 8 mai 1944 a porté de 12 à 15 le nombre des membres titulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot.

**Pour nos prisonniers.** — A la suite de la demande qui lui en avait été faite par deux Stalags, en faveur d'une exposition qu'ils organisaient, la Chambre était intervenue auprès du Syndicat des Fabricants de Conserves du Quercy, pour l'envoi de produits de notre sol régional.

Les délégués des Groupes intéressés viennent d'accuser réception des colis et d'adresser à la Chambre des remerciements que M. le Président s'empresse de transmettre au Syndicat des Fabricants de Conserves, en y joignant ceux de la Chambre elle-même.

### Distribution de lait concentré de juin

Les titulaires de la carte de lait sucré pourront utiliser :

Pendant la 1<sup>re</sup> décennie de juin, les tickets numérotés de 1 à 6.

Pendant la 2<sup>e</sup> décennie, les tickets numérotés de 7 à 11.

Pendant la 3<sup>e</sup> décennie, les tickets numérotés de 12 à 16.

Pour les 4 tickets supplémentaires accordés aux enfants de 6 à 9 mois, ils seront honorés indifféremment sur les 3 décades.

Les titulaires de la carte de lait non sucré pourront utiliser :

Pendant la 1<sup>re</sup> décennie de juin, les tickets numérotés de 1 à 8.

Pendant la 2<sup>e</sup> décennie, les tickets numérotés de 9 à 16.

Pendant la 3<sup>e</sup> décennie, les tickets numérotés de 17 à 22.

### Mariage

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Mlle Renée Bican, la gracieuse fille de notre camarade Eugène Bican, conducteur-typographe à l'Imprimerie du Journal du Lot, avec M. Marius Sambrés.

Nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

### Les rations alimentaires pour le mois de juin

Les rations alimentaires du mois de juin, par rapport à celles de mai, présentent les différences suivantes :

**Sucre.** — Les catégories « J1 » et « V », qui reçoivent un supplément exceptionnel de 125 gr. de sucre tous les deux mois en contrepartie de la suppression de la faculté d'échange de leur coupon n° 4 contre des farines composées et qui ont reçu 625 gr. de sucre en mai, toucheront en juin leur ration normale habituelle, soit 500 gr.

**Riz.** — Conformément au système de distribution alternée aux consommateurs de la catégorie « E », la ration de riz est fixée à 100 gr. En conséquence, ces consommateurs, ainsi que ceux de la catégorie « J1 », auront droit aux produits de substitution du riz contre remise du coupon n° 2 de juin de la feuille semestrielle.

**Chocolat.** — La ration habituelle pourra être présentée soit sous forme de chocolat fourré crème, soit sous forme de bâtons chocolatés.

**Viande.** — La ration supplémentaire de viande des consommateurs de la catégorie « J3 » est fixée, à titre provisoire seulement, à 100 gr. pour le mois. Si les ressources le permettent, ce supplément pourra être définitivement fixé au cours du mois à un taux supérieur jusqu'à concurrence de 360 grammes.

La rareté du papier a des conséquences vraiment inattendues. Les écoliers indiscrets ou paresseux, nous a-t-on dit, ne copieront plus de « lignes ».

L'administration des P.T.T. nous demande de fournir le papier des télégrammes et a réduit le format de ses divers imprimés.

La Banque de France, elle, s'est mise à fabriquer des billets de cent sous littéliens, qui nous rappellent cruellement que l'ancienne « thune » est aujourd'hui bien peu de chose.

Les tickets de métro, au grand désespoir des Parisiens, sont faits pour servir deux fois. La Compagnie y gagne deux fois. Sur le papier d'abord. Parce qu'ensuite bon nombre de gens les perdent entre l'aller et le retour.

Mais le plus fort de tout, c'est encore la magnifique trouvaille de ce gendarme de Caen qui, n'ayant plus d'imprimés pour dresser ses contraventions en termes circonstanciés, n'a pas hésité : il a vidé ses armoires des piles de procès-verbaux qui témoignent de quelques lustres de l'indiscipline de ses contemporains.

Armé d'un chiffon et d'une bouteille d'eau de javel, il les a lavés un par un, les a rincés à grande eau, puis les a mis à sécher sur une corde.

Quelques heures plus tard, de beaux imprimés « rénovés », sinon neufs, s'entassaient dans son tiroir, prêts à servir.

Cette judicieuse initiative fera sans doute le désespoir des vagabonds qui espéraient peut-être pouvoir prendre impunément leur part de soleil sur les routes de Normandie ou leur part de légumes dans le champ des poisins. Et aussi le désespoir des négociants qui risquent fort de ne plus trouver d'eau de javel pour peu que cet exemple soit suivi par d'autres représentants de la maréchaussée.

Mais au fond de sa tombe Courteline, lui, doit en trépanner d'allégresse !... — R. D.

### CARTE DE JARDINAGE

#### VALIDATION DU TICKET « SH »

A dater du 27 mai 1944, le ticket « SH » de la carte de jardinage est validé pour 200 grammes de haricots par indice d'une unité. Les tickets d'un indice supérieur sont validés pour autant de fois 200 grammes que l'indice contiendra d'unités. Le ticket « SE » reste toujours valable et donne droit à 200 grammes de haricots.

### COUR D'ASSISES DU LOT

#### LISTE DES JURÉS

Voici la liste des jurés appelés à former le jury criminel de la session du deuxième trimestre des assises du Lot qui s'ouvrira à Cahors le lundi 26 juin, à 13 h, sous la présidence de M. Jemmy-Fombey, conseiller à la cour d'appel d'Agen ; assesseurs : MM. Malrieu, président, et Aigui, juge au siège.

Deux affaires seront inscrites au rôle de cette session :

1<sup>o</sup> L'affaire du château de Roumé-goux, mauvais traitements à enfants, dans laquelle sont poursuivis la dame Goby et son collaborateur Pigache.

2<sup>o</sup> Une poursuite pour incendie volontaire à Anglars-Nozac, crime dont est accusée la dame Guignard, épouse Prunières.

**Jurés titulaires :** MM. Abel Bastien, colonel en retraite à Souillac ; Gaston Lafabrie, boulanger à Cours ; Amédée Floirac, agriculteur à Laverantière ; Casimir Alméras, délégué-maire à Fontanes-Lunegarde ; Marcel Cax, carrossier à Duravel ; Jean-Louis Bessières, agent d'assurances à Montcuq ; Jean-Marie Lamadieu, cultivateur à Montesty ; Paul Masbou, médecin vétérinaire à Montcuq ; Jean-Louis Moncany, secrétaire à Le Bourg ; Alfred Frumignac, préparateur en pharmacie, à Gramat ; Jean-Baptiste Dilhaç, retraité à Calviac ; Louis-Marie Rigal, cultivateur à Douelle ; Joseph-Alexis Ferré, ancien négociant à Lalbenque ; Gaston Vialatès, notaire à Martel ; Louis-Joseph Sinères, négociant à Montcuq ; Adolphe-Léon Marty, retraité à Pinsac ; Léon-E. Bessières, industriel à Prayssac ; Jean Henras, jardinier à Cahors.

**Jurés suppléants :** MM. Paul Alibert, garagiste, et Arnaud Pouzergues, à Cahors.

### BREVET ELEMENTAIRE

Sont définitivement reçus : Filles. — Mlles Admirat, Annon, Astruc, Auriac, Ayot, Badebec, Barthe, Bazile, Bennet Yvonne, Bennet Denise, Bergougnoux, Boisserie, Boucherie, Bourdet George, Bouscarrel, Brasseur, Bru, Caillou, Cayssalié, Cessac, Chambon, Charazac, Charières, Chèze, Certain, Clère, Combecave, Conduché, Courbès, Debord, Delluc, Delmas, Despeyroux, Donadiou, Dubois, Dujol, Fages, Favay, Favre, Filhol, Fournol, Galerie, Galet, Gardes, Garrigues, Gény, Gin, Girma, Graciannette, Griffoul, Hèreil, Jarrigues, Kormann, Lacombe Madeleine, Lacombe Paule, Lacroix, Lantuéjoul, Laporte, Larrieu, Mariv, Maure, Mazérier, Michel, Oullières, Pachin, Pierrette, Penard-Cartier, Ribeyrol, Rouix, Roumier, Sabatié, Scgala, Soubré, Soulanié, Tampon, Terrier, Tolrand, Vargas, Vayssié, Verlhac, Vernet, Villard.

**Garçons.** — MM. Andrieu, Avrolles, Béloni, Bergonzal, Bondar, Boudet, Boullier, Bourrières, Breuil, Canou, Castanié, Cavagné, Chanthoussou, Chassaignes, Colombain, Daigan, Decurie, Dols, Douchet, Duveau, Estival, Feddenkreis, Gasquet, Griffoul, Izoulet, Jacques, Jasmin, Jarland, Juge, Lafaurie, Laot, Larribe, Le Bervet, Le-fèvre, Le Guin, Le Meur, Liéonar, Marc, Maury, Meillouët, Michel, Pierre, Jules, Noël, Noubel, Pressouyre, Rebours, Richard, Rouquié, Rover, Rudowski, Sabot, Séchaud, Sénat, Smaghe, Tenet, Tibermont, Timent, Van Steirteghen, Vernier, Viala, Vielleville, Wester, Guyot.

### Administration préfectorale

M. Lanove est nommé sous-préfet de Figeac, en remplacement de M. Alibert.

Nous adressons à M. Lanove nos meilleurs souhaits de bienvenue.

# Les Sports

## ATHLETISME

### Tournoi du Stade Cadurcien

Voici les résultats des épreuves disputées par les athlètes du Stade Cadurcien le dimanche 4 juin au Stade Lucien-Desprats :

### Catégorie Seniors, Juniors

100 m. : 1<sup>er</sup> Lescoul (S.C.), 11" 8/10 ;  
2<sup>e</sup> Charuel (S.C.), 12"  
400 m. : 1<sup>er</sup> Castéra (S.C.), 55" 6/10 ;  
2<sup>e</sup> Pagès (S.C.), 55" 8/10  
1.000 m. : 1<sup>er</sup> Basile (S.C.), 2'46" 6/10 ;  
2<sup>e</sup> Bourrières (S.C.), 2'47"  
3.000 m. : 1<sup>er</sup> Lasfargues (S.C.), 9'55" ;  
2<sup>e</sup> Sérignac (Luzech).  
Hauteur : 1<sup>er</sup> Charvet (S.C.), 1 m. 55 ;  
2<sup>e</sup> Duffau (S.C.), 1 m. 50.  
Longueur : 1<sup>er</sup> Lescoul (S.C.), 6 mètres 06 ; 2<sup>e</sup> Castéra (S.C.).  
Disque : 1<sup>er</sup> Pailler (S.C.), 33 m. 80.  
Poids : 1<sup>er</sup> Pailler (S.C.), 10 m.  
4 x 100 : Equipe junior du Stade (Pagès, Castéra, Charuel, Charvet), 47" 8/10.

### Catégorie Cadets

80 m. : 1<sup>er</sup> Caunézil et Santoni (S.C.), 10" 1/10.  
1.000 m. : 1<sup>er</sup> Robert (S.C.), 3'01".  
Hauteur : 1<sup>er</sup> Bach (S.C.), 1 m. 55.  
Longueur : 1<sup>er</sup> Bernard (S.C.), 5 mètres 50.  
4 x 80 : Equipe cadet du Stade (Bach, Caunézil, Bernard, Santoni), 39" 5/10.

A signaler la belle performance du Junior Pailler qui avec un jet de 33 m. 80 au disque bat officiellement le record des Pyrénées de sa catégorie, le 1.000 m. de Basile et Bourrières dans le très bon temps de 2'46" 6/10, le 100 m. plat de Lescoul en 11" 8/10 et les 1 m. 55 du cadet Bach en saut en hauteur.

## CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Dimanche prochain 11 juin à 14 heures 30, au Stade Lucien-Desprats, auront lieu les championnats du Lot d'athlétisme, toutes catégories avec la participation des clubs : Stade Cadurcien, U.S. Luzech, U.S. Figeac, U.S. St-Céré-Autoire, U.S. Bretenoux, U.S. Souillac, etc.,.

## AUDITION-CONCERT

C'est le dimanche 18 juin à 15 h. précises qu'aura lieu, au Théâtre municipal, l'audition-concert, organisée par les élèves de Mme Bourjade, professeur de musique, premier prix du Conservatoire de Toulouse.

L'entrée sera strictement réservée aux personnes munies de cartes d'invitation que l'on pourra se procurer, soit auprès de Mme Bourjade et de ses élèves, soit à la Maison Rivière, rue du Portail-Alban.

## Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. André Taurand, géomètre expert diplômé à Paris, vient de subir avec succès les épreuves du concours d'ingénieur géomètre. Nos félicitations.

## Accident

M. Lassale, chef de chantier, a été frappé d'un éclat d'acier sur le chantier de la S.E.T.E.G. de la route de Paris, où il travaillait.  
M. Lassale a été blessé à l'avant-bras gauche. Blessure qui nécessitera un repos de 12 jours.

## EDEN

Mercredi, samedi et dimanche en soirée à 19 h. 15. Dimanche matinée à 15 h. la plus grande affaire criminelle des temps passés, BEATRICE CENCL. Complément et Actualités.

## PALAIS DES FETES

Mercredi 7, samedi 10 juin, soirée 19 h. 15. Dimanche 11, deux matinées : 1<sup>re</sup>, 14 h. ; 2<sup>e</sup>, 16 h. 30, soirée 19 h. 15. LES JOURS HEUREUX, avec un bon Complément, France Actualités.

# CHACUN SA PART

Adapté de l'Anglais par LOUIS D'ARVERES  
N° 18

— Je vous aiderai à vous lever si vous le permettez, dit-il résolument. Soyez tranquille, je ne vous lâcherai pas : l'important est de savoir si vous pouvez vous tenir debout.

Mag obéit : toute tremblante encore, elle s'accrocha aux mains tendues vers elle et se leva.

Il parut évident à Quayne, qu'en dépit de ses meurtrissures et de ses contusions, elle n'avait éprouvé aucun dommage sérieux.

— Bravo ! s'écria-t-il avec satisfaction. Vous pouvez dire que vous avez de la chance ! Vous tenez terriblement la Providence, à en juger par le peu que je connais de vous, mais je constate que vous vous en tirez toujours !

Les yeux de Mag se levèrent vivement sur lui.

— Vous vous souvenez, vous aussi ? Il sourit :

— Maintenant oui ; mais je ne vous ai pas reconnue tout de suite. Vous avez changé, il me semble ?

Ce disant, il la regardait attentivement, notant les yeux plus pleins et plus roses, l'air de santé qui avait remplacé l'expression de faiblesse, de lassitude et comme d'accablement qu'il avait remarquée lors de leur première rencontre.

Elle acquiesça d'un gracieux mouvement de tête :

— Je suis plus riche... tout le secret de ma transformation est là, dit-elle avec un sourire heureux.

— L'argent ne fait pas toujours le

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 2 juin 1944

Vois. — Desseberg Marie, 39 ans, foraine nomade, poursuivie pour vols, est relaxée.

— Fournier Elie, 61 ans, receveur ruraliste à Trespoux, est poursuivi pour vol d'une poule et d'un sac. Le tribunal le condamne à 8 jours de prison.

— Pour vols de bicyclettes, Dalet Fernand, 33 ans, maçon à Saint-Chamand, est condamné à deux mois de prison. C. René, 19 ans, maçon à Saint-Cirq-Soullaguet, est condamné à un mois de prison.

— Est condamné à deux mois de prison le nommé Solanilla Maurice, 42 ans, domestique agricole à Albas, poursuivi pour vol de bicyclette.

— Les nommés Lopez Joseph, 30 ans ; Garcia Amiés, 45 ans et Lopez Jean, 24 ans, tous trois charbonniers à Vers, sont condamnés à huit jours de prison avec sursis pour vol.

Vol de tabac. — Pour ce motif, le tribunal condamne le nommé Fauvarque Arthur, 43 ans, requis permanent à la sous-station de Souillac, à dix jours de prison.

Vols, complicité et recel. — Pour ces motifs, Stromski Jean, 26 ans, demeurant à Souillac, est condamné à trois mois de prison.

— G... Roger, 18 ans, également domicilié à Souillac, est condamné à deux mois de prison avec sursis.

Escroquerie et faux papiers. — Le nommé Bloch André, 24 ans, étudiant à Saint-Hilaire-Bonneval, est poursuivi pour escroquerie, détention de fausse carte d'identité, usage et détention de fausse carte d'alimentation. Il est condamné pour ces motifs à trois mois de prison.

## Aux revendeurs d'huile

Les revendeurs d'huile, graisse et lubrifiants sont invités à signaler d'urgence au S.D.R.P.P., 4, place du Marché, à Cahors, toute personne qui présenterait (pour être honorés) les bons d'huile et graisses agricoles n° 602.212 et 177.375, dérobés dans une commune du département.

## Chute dans un escalier

Mlle Suzanne Vican, ouvrière des établissements Fénelon, manutentionnaire à l'usine de l'avenue de Paris, au cours de son travail, glissa dans l'escalier conduisant au sous-sol.

Dans la chute, Mlle Vican se fit de multiples contusions qui nécessiteront un repos de 12 jours.

## Qui n'a pas son jardin ?

Lentement, le Français, « né malin », comme le veut le proverbe, fait face à la désastreuse situation économique issue de la guerre. Il existe actuellement, le sait-on ? 7.178.689 cartes de jardinage. Ce qui revient à dire que 22 millions de personnes, près des deux tiers de notre population, tirent un appoint authentique de leur coin de terre, en tout 387.500 hectares.

Et ce n'est pas tout. La loi du 30 novembre 1941 accorde des facilités aux collectivités pour exploiter une ferme ou passer contrat avec des cultivateurs. Résultat : 76.612 ha. exploités qui ont fourni l'an dernier 158.400 tonnes de pommes de terre, 5.000 tonnes de légumes secs, 33.000 tonnes de légumes divers pour l'approvisionnement des 7.780 cantines avec leurs 1.211.000 rationnaires quotidiens, et des 1.872 coopératives qui en alignent près de 3.200.000. Et il y a les Restos, avec leurs 50.000 repas et leurs 100.000 plats cuisinés.

Ne désespérons pas de l'effort de solidarité en France.

# CAHORS

## Arcambal

Les bons piègeurs. — Dans le courant du mois de mai, d'habiles piègeurs opérant dans le Bois Noir, dans le voisinage du village des Mazuts (commune d'Arcambal), ont capturé des marcsins, oiseaux de proie, animaux nuisibles à l'agriculture. Félicitations aux habiles piègeurs.

bonheur... Cependant, je me réjouis pour vous.

— Merci !... Mais dites-moi maintenant comment vous m'avez trouvée là ?

— C'est toute une histoire. Mais, tout d'abord, appuyez-vous un peu contre le rocher derrière vous, vous y serez en sécurité et dans un confort relatif.

Elle obéit sagement.

— Voilà, dit-elle, mais commencez bien vite, car il est tard et il faut que je me mette en route pour rentrer à la maison. Puisque vous avez réussi à venir sur ce rocher, je pense qu'il ne me sera pas impossible de le quitter, ajouta-t-elle, d'un ton de certitude souriante.

Quayne, qui était resté debout, ne chercha pas tout d'abord à la détromper.

— J'étais en bateau, commença-t-il, lorsque j'aperçus une silhouette au bord de la dune...

— Je regardais le retour des bateaux de pêche.

— ...En étant terriblement près du bord, coupé-t-il, et comme je faisais cette remarque, moi-même, je vous vis faire un pas en avant et rouler dans le vide. Ma première pensée fut que c'en était fait de vous. Mais à ma grande surprise, je vis que vous veniez heurter le bord de la roche où nous sommes et que vous y restiez étendue. J'ai ramé aussi vite qu'il m'a été possible, j'ai accosté en hâte, j'ai grimpé vivement et j'ai eu la joie de constater que vous n'aviez reçu aucune blessure apparente et que vous respiriez normalement. Voilà !

— Votre ascension a dû être très difficile ? demanda-t-elle, toute frissonnante à la pensée qu'elle n'aurait d'autre moyen de sortir de là qu'en descendant à pic à travers la falaise.

— Non, vraiment, fit-il rassurant, ces falaises ne sont pas si terribles qu'elles en ont l'air, elles sont même

## Albas

Décès. — M. Emile Rigal, facteur des postes, qui desservait le bourg d'Albas depuis 1920, est décédé à l'âge de 51 ans. Ancien combattant de la guerre 1914-18, il fut plusieurs fois blessé.

A sa vieille mère si durement frappée et à sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

## Lalbenque

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret le décès de M. Jules Delpech, le négociant bien connu de notre ville, décédé le 5 juin à l'âge de 82 ans. Figure très sympathique et homme serviable, M. Jules Delpech ne laisse que des regrets.

Nous adressons à Mme Delpech, à son fils, M. l'abbé Jean Delpech, curé de l'Eglise du Sacré-Cœur de Cabessut, à toute la famille, nos bien vifs sentiments de condoléances.

## Lamagdeleine

A propos de la Croisade de l'Air pur. — Par une lettre-circulaire aux correspondants communaux du Secours National, M. le Général Keller, délégué départemental, cite en exemple notre petite commune. En quelques jours et malgré sa faible population, plus de 3.400 fr. de bons de solidarité ont été placés. Ce brillant résultat a été obtenu grâce aux efforts persévérants de M. Grosselin, correspondant, et de Mme Bru, institutrice.

Compliments et merci à tous, pour les enfants des Colonies de vacances.

## Duravel

Capture de blaireaux. — M. A. Brenat, boucher à Duravel, a réussi en piégeant à capturer trois blaireaux dans la nuit du 26 mai. Encouragé et félicité par tous les propriétaires, victimes de ces animaux nuisibles, il a réussi à capturer le 29 mai le père et la mère de cette nichée. Nos félicitations.

## Puy-l'Evêque

Note de la mairie. — M. Lucien Armeuault, délégué spécial extraordinaire, remplissant les fonctions de chef de la commune, prévient ses administrés qu'il se tiendra à leur disposition à la mairie le mardi et vendredi de chaque semaine de 10 h. à 12 h. « légale ».

Décès. — Mardi dernier eurent lieu les obsèques de Solange Barriel, minime petite écolière âgée de 9 ans. Un imposant cortège formé en grande partie de tous les élèves des écoles, accompagna à sa dernière demeure cette enfant enlevée en peu de jours à l'affection de sa mère, veuve de cette guerre. En cette pénible circonstance, nous adressons à la famille nos condoléances attristées.

## Vayrac

Don. — A l'occasion du récent mariage Hugouie-Vinatier, une quête organisée auprès des invités a totalisé la somme de 275 fr. Cette somme a été remise à M. le maire de Vayrac pour être versée par moitié au Bureau de bienfaisance et à la Caisse de secours aux prisonniers. Toutes nos félicitations pour cette bienveillante attention à l'égard des malheureux et merci pour eux aux généreux donateurs.

## Saint-Vincent-Rive-d'Oit

Bienfaisance. — A l'occasion des différents mariages célébrés tout récemment dans notre commune, les sommes ci-après ont été versées :

Par M. Alagnoux, 100 fr. au bureau de bienfaisance ; par M. Sabatié, 100 francs à la caisse des prisonniers et 100 fr. au bureau de bienfaisance ; par M. Wals, 100 fr. à la caisse des prisonniers.

Nos sincères remerciements aux généreux donateurs.

# FIGEAC

## Latouille

Certificat d'études. — Vendredi 26 mai, avait lieu, au chef-lieu de canton, l'examen du C.E.P. Trois élèves présentés, trois reçus : Antony Chausade, André Landes et Pierre Laribe. Nos félicitations.

## Bretenoux

Bretenoux sans pain. — Depuis dimanche, une partie de la population est sans pain et depuis ce matin, c'est au tour de la grosse partie. M. le maire vient de lancer un pressant appel aux propriétaires afin que ces derniers livrent le blé nécessaire en attendant que nos boulangers soient de nouveau ravitaillés. Nous espérons que cet appel sera entendu et que chacun, suivant ses possibilités, voudra contribuer à un acte de solidarité indispensable en cette période exceptionnelle.

## Saint-Céré

Carnet blanc. — Prochainement aura lieu le mariage de Mlle Odette Mérit, couturière, avec M. Roger Lagrange, serrurier à St-Céré.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le décès de M. Jean Combes âgé de 82 ans, habitant rue Maréchal-Pétain.

A sa famille nous adressons nos sincères condoléances.

La pression de l'eau. — En raison de la sécheresse persistante et du manque d'eau qui s'ensuit, le Service des Eaux de la Ville a fait réduire la pression ce qui a eu pour effet de faire réaliser une grande économie dans la consommation à usages industriels ; dès que les circonstances le permettront le régime normal sera rétabli.

Carnet de deuil. — Nous avons appris avec peine le décès à Montauban de M. Pierre Laborde âgé de 18 ans. Le regretté défunt était le fils de Mme et M. Fernand Laborde habitant avenue Victor-Hugo.

A toute la famille si cruellement éprouvée nous adressons nos plus vives condoléances.

Décès. — Lundi on lui lie les obsèques de M. Henri Glédines, ancien commissaire de police de notre ville décédé à l'âge de 83 ans.

M. Nestor Bonnet, vannier, 69 ans, est décédé mardi.

Aux familles éprouvées nous adressons nos sincères condoléances.

## Laval-de-Cère

Certificat d'études primaires. — Les cinq candidats au certificat d'études primaires ont subi avec succès, le 27 mai, les épreuves données au centre de Bretenoux. Ce sont : Mlles Odette Branco, Jeanne Nowak, Geneviève Martel et MM. Roger Buffamène et Henri Mespoulié. Nos félicitations à ces heureux lauréats.

# GOURDON

## Gourdon

Certificat d'études primaires. — Ont été reçus définitivement, garçons : Arènes, Bennet, Bouloire, Briat, Bronde, Calles, Calmon, Cassan, Charenton, Contie, Courdurie, Czajkowski, Decorte, Delpech, Desproux, Deneux, Deval, Deviers, Gauthier, Groux, Huvello, Lascombe, Laverny, Lespinasse, Malbec, Magne, Marroux, Maure, Maurry, Pébrel, Pramill, Prat, Rémy, Réter, Roquet, Valens, Vargues, Vigie, Villars, Villiers.

Filles : Andral, Aussel Adèle, Aussel Eveline, Aussel Renée, Bedin, Blaty, Bley, Bonnet, Boudou, Cabanès, Cacheux, Cassagnes, Choquet, Dambun, Delon, Delpech, Destrel, Espitalié, Francoulon, Garrigues, Gendre, Gimbert-Bertin, Gouloumès, Izac, Jauvion, Lagane, Lalba, Landrevie, Lamontagne, Laval, Laporte, Lespinasse, Lestandie, Malbeth, Noël, Pedrosa, Pierre, Poujade, Richard, Sarralonga, Schmitt, Sévilla, Skéna, Valade, Vergnaud, Veril.

Un bienfaiteur qui ne se dément pas. — Comme tous les ans, à peu près à pareille époque, le trésorier a recueilli dans sa boîte aux lettres une enveloppe portant son adresse personnelle et contenant mille francs.

Au nom du Comité de la Croix-Rouge, merci à ce généreux et fidèle inconnu.

faut pas compter.

— Je ne peux cependant pas rester ici toute la nuit ! Et, au surplus, puisque vous avez pu monter, je pourrai bien descendre !

— Je crois volontiers que vous pouvez faire beaucoup de choses, dit-il, tandis qu'une leur amusée passait dans son regard, mais, même si nous pouvions tenter la descente, cela ne vous mènerait à rien. La marée a déjà atteint le pied de la falaise et elle va monter encore pendant au moins une heure.

— Alors il faut attendre qu'elle se retire ? fit-elle sans résignation excessive.

— C'est-à-dire jusqu'à demain matin, précisa-t-il.

Et, en réponse à son regard surpris et légèrement incrédule, il ajouta :

— Ne comprenez-vous pas que lorsque la marée aura reculé, nous laisserons la route libre, il fera trop nuit pour que nous puissions tenter une descente ?

— Mais nous pourrions grimper au lieu de descendre, suggéra-t-elle, se raccrochant à cette espérance.

— Nous pourrions seulement remonter la pente le long de laquelle vous avez roulé. Mais après cela l'extrémité de la falaise surplombe de trop haut ! l'ascension est absolument impossible — tout au moins pour vous. Nous ne pourrions réussir que si des cordes nous étaient lancées de là-haut.

Une minute, Mag resta sans voix, épuvante par l'affreuse perspective. Non qu'elle s'inquiétait, comme beaucoup de femmes l'eussent fait à sa place, de ce qui pourrait être dit quand on saurait qu'elle avait passé la nuit avec un inconnu. Elle avait acquis assez de philosophie au cours de sa vie de luttés pour ne pas accorder plus de sérieux qu'il ne convient aux méchancetés ou aux médisances quand elle n'avait rien à se reprocher,

mais elle était martyrisée par la pensée de l'exquise Lady Suzanne affolée par sa faute, et de la colère de son seigneur et maître dont elle avait si heureusement commencé la conquête. Vraiment Sir Philipp était homme à ne pas lui pardonner cette équipée.

— Oh ! si seulement je pouvais téléphoner, s'écria-t-elle, pensant tout haut.

La gravité voulue de Quayne ne tint pas devant cette absurde exclamation et le rire de Mag se joignit au sien.

— Je suis absurde, reconnut-elle ; mais vraiment ils doivent être affolés à Burzon et je suis horriblement fâchée...

— Qu'y pouvons-nous ?

— Rien : mais c'est affreux de penser à cette pauvre Lady Suzanne.

Et la perspective de passer la nuit ici sans manteau... et sans dîner n'est pas absolument réjouissante, acheva-t-elle avec un peu d'ironie.

D'autant moins que la nuit sera vraisemblablement fraîche.

Mag était encore toute révolutionnée et endolorie par sa chute et ne retrouvait pas sa vaillance habituelle. Une sorte de désespoir l'accablait à la pensée des longues heures qui allaient se succéder. Quoi qu'elle fit pour le dissimuler, elle avait peur. Peur de cette falaise abrupte sur laquelle ils étaient réfugiés, peur de la mer qui grondait en bas à leurs pieds en roulant ses vagues menaçantes.

Quayne comprit son angoisse et prit ses deux mains qu'il serra dans les siennes.

— Non, dit-il, essayant d'être rassurant, malgré tout. Nous ne pouvons rien faire et il nous faut attendre le jour. Mais ne vous affolez pas, il n'y a rien à craindre. Je ne puis pas vous promettre que vous serez très à l'aise, mais nous sommes en sécurité.

— En êtes-vous sûr, demanda-t-elle nerveuse.

(à suivre)

## Martel

Geste généreux. — En reconnaissance de la sympathie chaleureuse que lui a témoignée la population martelaise à l'occasion de la perte qui lui est si cruelle de Mme Vve Louis Péjoine, sa mère, M. Léonard Péjoine, avocat à la Cour de Paris, a remis à M. le Docteur Durieux, maire de Martel, la somme de 2.000 fr., dont 1.000 francs destinés au Bureau de Bienfaisance et 1.000 fr. destinés au Comité du Colis aux prisonniers de guerre.

Chacun appréciera le geste généreux de notre compatriote, auquel nous adressons nos remerciements et de nouveau nos sentiments de condoléances.

## Souillac

Foire du 1<sup>er</sup> juin. — Principaux cours pratiqués : Pas de gros bœufs d'attelage, Attelages moyens, 24.000 à 28.000 fr. ; bourrets d'Auvergne, 10.000 à 15.000 fr., la paire. Pas de vaches laitières.

Moutons et agneaux de boucherie achetés par la Commission de répartition des viandes.

Petits porcelets en petit nombre, vendus en légère baisse sur la foire précédente.

Légumes : Asperges, 18 fr. ; choux pommés, 15 fr. ; carottes, 10 fr. ; salifs, 12 fr. ; cerises, 15 fr. ; fraises, 30 fr. le kg.

## AVIS DE DECES

Madame Jules DELPECH ; Monsieur l'abbé Jean DELPECH ; les familles TEIL, LUFEAU, DELTEIL, PARRA, LUGAN, MALAVELLE, LAGARDE, BIBINET ROUX ont la douleur de vous faire part de la mort de

## Monsieur Jules DELPECH

décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 5 juin 1944 dans sa 82<sup>e</sup> année.

Les obsèques auront lieu à Lalbenque le mercredi 7 juin à 11 h.

## PETITES ANNONCES

### La plus brillante des carrières

vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance, brochure explicative n° 62 X, sur demande, accompagnée de 3 fr. en envoi. Cours T.F.J., 65, rue de la Victoire, Paris, 9<sup>e</sup>.

Une roue avant de bicyclette a été perdue sur la route de Meruès à Cahors. Prière à la personne qui l'aura retrouvée de vouloir bien prévenir Mme Dablanc, 5, rue St-Géry, Cahors.

RECHER. REPRES. à la comm. pr vente chaussures et pantoufles sans bon. Maintien clientèle temps normaux. Ecr. : Publicité SWEERTS, 36 ter, rue Tour-Auvergne (9<sup>e</sup>), qui transmettra. (Visa n° 528).

On demande FEMME DE CHAMBRE connaissant service de table, munie de sérieuses références, Hôtel des Ambassadeurs, Cahors. (Visa n° 550).

## ETUDE DE M<sup>e</sup> Robert SÉGUY

Licencié en droit

Avoqué à Cahors, rue St-Pierre

## EXTRAIT D'UN JUGEMENT DE SEPARATION DE CORPS

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors le trente juillet mil neuf cent quarante-trois, enregistré, entre Madame DELON Cécile, épouse MONTARICOURT Léon, demeurant à Cahors, soixante-sept, boulevard Gambetta,

Et Monsieur MONTARICOURT Léon, photographe, demeurant à Cahors, soixante et onze, boulevard Gambetta,

Il appert que la séparation de corps a été prononcée entre les époux MONTARICOURT-DELON, au profit de la femme et aux torts et griefs du mari.

Cahors le 2 juin 1944. — Pour extrait, le suppléant : J. Séguy.

Imp. COUVELANT, Le Co-gérant : PARAZINIS U.O. 3270. — 6-6-44